

Le Clos César
Ancien Stade Paul Lebugle

Courrier d'accompagnement

Ce permis de construire fait suite au retrait du précédent permis numéro PC 045 028 24 Y0027 déposé le 07/10/2024.

Suite à différents échanges avec les services de l'état, le précédent permis de construire appelait trop de modifications pour que nous puissions rester sur des pièces complémentaires. En effet des modifications majeures ont été apportées au projet d'origine tels que suppression d'étage, réduction de l'emprise du parking, diminution de la surface plancher, modification de façades et matériaux à la demande de l'architecte des Bâtiments de France.

Pour mémoire, conformément à l'étude cas par cas jointe au dossier de PC, nous avons une étude d'impact toujours en cours et cette dernière sera fournie en pièce complémentaire avant la fin du délai d'instruction de ce nouveau permis de construire.

Ci-après un repérage des parties impactées par la modification du PC d'origine.

